

Séance du 5 mars 2020

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an Deux Mil Vingt, le cinq mars, le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de ville, dans la salle du Conseil Municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres le vingt-huit février deux mille vingt par Monsieur **Olivier DAMEZ**, son Maire en exercice qui a présidé la séance.

Etaient présents : MM. Olivier DAMEZ, Cécile ALIBERT-BARRET, Georges BERNIAC, GENEVE Christelle, Ananda JOLY, JUAN Christophe, Sylvanie COUTENS-LAURENT, Gisèle PAGES, Claudine ROLIN, Denis TENEGAL, Valérie VERGNES.

Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration : Stéphan CAMOLESE représenté par Christelle GENEVE, Anne COUFFIGNAL représentée par Denis TENEGAL.

Excusés : René LAGANTHE, Anthony LLEWELLYN.

Absent(es) : Dominique BASSEZ, Philippe DAURES, Garance MORGAIN.

Secrétaire : Gisèle PAGES

La séance est ouverte ce jeudi cinq mars à dix-neuf heures trente minutes, sous la présidence de son Maire en exercice, Monsieur **Olivier DAMEZ**.

Il est procédé à l'appel nominal des membres présents.

Désignation du secrétaire de séance : Madame **PAGES Gisèle**

Approbation du procès-verbal de la séance du 11 février 2020 à l'unanimité.

Délibération n° 2020/16 : Dénomination d'une voie :

Monsieur le Maire indique qu'un lotissement est en cours de réalisation rue Roger Bellegarde. Celui-ci sera desservi par une impasse qu'il convient de nommer. Il est proposé « chemin des amarres ».

Accord à l'unanimité.

Délibération n° 2020/17 : Vente d'un terrain à Monsieur MIGNOT :

Monsieur le Maire indique qu'il s'agit d'une délibération qui annule et remplace la délibération prise le 11 février 2020 dernier sur le même sujet. La seule modification est celle de la superficie qui est maintenant de 4064 m2 au lieu de 4050 m2.

Accord à l'unanimité.

Séance du 5 mars 2020

Délibération n° 2020/18 : Vente d'un terrain à GEDIMAT :

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit d'une délibération qui annule et remplace la délibération prise le 12 décembre 2019 dernier sur le même sujet. La seule modification est celle de la superficie qui est à ce jour de 9638 m2 au lieu de 8801 m2.

Accord à l'unanimité.

Délibération n° 2020/19 : vote des comptes de gestion :

L'adjoint en charge des questions financières rappelle qu'il s'agit de valider les comptes de gestion pour l'exercice 2019 par le receveur.

Accord à l'unanimité

Délibération n° 2020/20 : Vote du compte administratif communal 2019 :

L'Adjoint en charge des questions financières précise qu'il s'agit de voter le compte administratif concernant l'année 2019.

Celui-ci présente un résultat de clôture de 945 098.11 euros.

Accord à l'unanimité.

Délibération n°2020/21 : vote du compte administratif assainissement 2019 :

Le compte administratif fait apparaître un résultat de clôture de 539 931.82 euros.

Accord à l'unanimité.

Délibération n° 2020/22 : vote du compte administratif photovoltaïque :

Le compte administratif présente un résultat de clôture négatif de – 64 100.36 euros.

Accord à l'unanimité.

La séance est levée à 20 h 55

Séance du 5 mars 2020

Délibérations	THEME
DEL 2020/16	Dénomination d'une voie
DEL 2020/17	Vente d'un terrain à Monsieur MIGNOT (SAS LAVIRA)
DEL 2020/18	Vente d'un terrain dans la zone du Pendut à la Société GEDIMAT
DEL 2020/19	Approbation des comptes de gestion 2019 : Commune, Assainissement, production vente électricité
DEL 2020/20	Approbation compte administratif commune 2019
DEL 2020/21	Approbation compte administratif assainissement 2019
DEL 2020/22	Approbation compte administratif production vente électricité photovoltaïque 2019

Ainsi fait et délibéré le 5 mars 2020

Le Maire,

Séance du 5 mars 2020

NOMS ET PRENOMS	SIGNATURES	NOMS PRENOMS	SIGNATURES
ALBERT-BARRET Cécile		LAGANTHE René	
BASSEZ Dominique		COUTENS-LAURENT Sylvanie	
BERNIAC Georges		LLEWELLYN Anthony	
CAMOLESE Stéphan		MORGAIN Garance	
COUFFIGNAL Anne		PAGES Gisèle	
DAMEZ Olivier		ROLIN Claudine	
DAURES Philippe		TENEGAL Denis	
GENEVE Christelle		VERGNES Valérie	
JOLY Ananda			
JUAN Christophe			